COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

AVIS D'AUDIENCE

Hydro One Networks Inc. et Hydro One Sault Ste. Marie Inc. ont demandé l'autorisation de construire un réseau de transport à haute tension dans la région du Nord-Est de l'Ontario.

Hydro One Networks inc. (Hydro One Networks) et Hydro One Sault Ste. Marie Limited Partnership (HOSSM) demandent à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO):

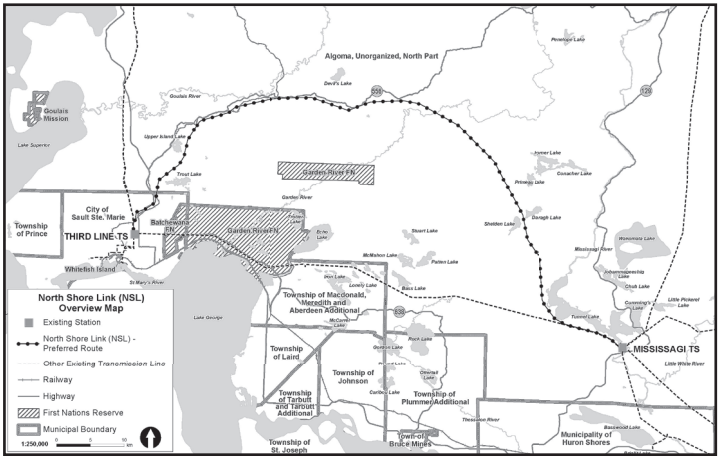
- de leur accorder la permission de construire une nouvelle ligne de transport à double circuit de 230 kV d'une longueur d'environ 105 km entre le poste de transformation Mississagi d'Hydro One Networks à Wharncliffe et le poste de transformation de troisième ligne d'HOSSM à Sault St. Marie, y compris les installations connexes;
- d'approuver l'agrandissement ou la mise à niveau du poste de transformation connexe;
- d'approuver les formes d'ententes sur l'utilisation des terres offertes ou à offrir aux propriétaires fonciers touchés.

Le ministère de l'Énergie et des Mines a déterminé que la ligne de transport proposée et les travaux aux stations connexes constitueront un projet prioritaire qui augmentera la capacité de transport à long terme dans le Nord-Est de l'Ontario.

En plus de l'audience de la CEO, d'autres processus sont requis avant de pouvoir construire une ligne.

Les questions environnementales ou les questions liées à l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones ne font pas partie de l'examen de la CEO, à moins qu'elles n'aient une incidence directe sur le prix et sur la fiabilité et la qualité du service d'électricité.

Un plan du tracé proposé pour la ligne de transport est fourni ci-dessous :



À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Si vous avez une préférence en ce qui concerne le format de l'audience, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer les raisons.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants en ce qui concerne cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus. Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0208** pour :

- examiner la demande;
- présenter une demande pour devenir un intervenant;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **26 octobre 2026** si vous souhaitez :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

POUR EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario
/ATS: 1 877-632-2727
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
https://www.oeb.ca/fr/demandes/demandes-en-cours

Hydro One Networks Inc.
1 888 664-9376
Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h
hydroone.com

Cette audience sera tenue en vertu des articles 92 et 97 de la ***Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario.***

This document is also available in English.

Ontario
Ontario Energy Board